Stationnement

Le stationnement en centre-ville

Afin de soutenir les commerces de proximité et de rendre encore plus accessible les services publics et ceux proposés par des professions libérales, la municipalité a fait le choix d'un stationnement en centre-ville **totalement gratuit**.

À votre disposition pour mieux stationner dans le centre-ville de la commune, **435 places gratuites** dont :

- 259 places en accès libre
- 113 places en zone bleue limitées à 1 h 30
- 13 places en dépose-minute limitées à 15 min
- 14 places pour les personnes à mobilité réduite